

Romont, le 22 mai 2026

Assemblée des délégué-e-s de l'AGR

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,
Madame la Conseillère communale, Monsieur le Conseiller communal,
Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 11 des statuts de l'Association Glâne Région, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée des délégué-e-s constitutive qui se déroulera le

samedi 13 juin 2026 à 09 h 00

à l'Aula du Cycle d'Orientation de la Glâne (COGL), à Romont
(Route d'Arruffens 17, 1680 Romont | Une carte d'accès est jointe à la présente).

L'ordre du jour est le suivant :

1. Constitution de l'Assemblée et désignation des scrutateur-trice-s
2. Elections – Comité de direction
 - 2.1. Fixation du nombre de membres au Comité de direction
 - 2.2. Election des membres du Comité de direction
 - 2.3. Election de la présidence du Comité de direction
3. Elections – Assemblée des délégué-e-s
 - 3.1. Election de la vice-présidence de l'Assemblée des délégué-e-s
 - 3.2. Election du secrétariat de l'Assemblée des délégué-e-s
4. Elections – Commission financière
 - 4.1. Fixation du nombre de membres à la Commission financière
 - 4.2. Election des membres de la Commission financière
5. Divers

Nous vous rendons attentifs au fait qu'une seule convocation est envoyée à chaque Conseil communal, charge à celui-ci d'en informer ses délégué-e-s.

Afin de faciliter la préparation et le bon déroulement de cette assemblée, les délégué-e-s ainsi que les communes sont invité-e-s à transmettre leurs questions par écrit ou par courriel (info@glaneregion.ch) d'ici au mardi 9 juin 2026.

./.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère communale, Monsieur le Conseiller communal, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Association Glâne Région (AGR)



Valentin Bard
Président de l'Assemblée



Simon Richoz
Directeur de l'AGR